Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 714

Artikel: Participation au Conseil fédéral : au chevet du parti socialiste

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016766

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PARTICIPATION AU CONSEIL FÉDÉRAL

Au chevet du parti socialiste

Au chevet du Parti socialiste suisse, que de médecins, que de bonnes âmes peu avares de conseils et de stratégies en tous genres. Jusqu'à J.-S. Eggly, éditorialiste au «Journal de Genève» et conseiller national libéral, qui conseille avec le plus grand sérieux au PSS de «consulter sa base»!

A travers le flot de prises de positions et de manifestes, se profile un danger qui n'est pas négligeable: à force d'être exploitée en tous sens, la question posée à la gauche pourrait bien être usée avant même d'avoir été véritablement approfondie.

Or tout n'a pas été dit, tout n'a pas été posé, tout n'a pas encore été discuté, loin de là. Il faut saisir l'occasion d'aller encore plus loin, de vérifier plus à fond les hypothèses, même les plus extrêmes. C'est le sens des quelques colonnes qui suivent, effort spécial de la rédaction de DP, qui repousse malheureusement à plus tard — vu le format du journal! — d'autres textes d'actualité qui nous tiennent aussi à cœur.

Contributions engagées comme on le verra, contradictoires évidemment. Puisse le débat y gagner un surplus de vigueur. Pour le reste, que le lecteur se rassure: de telles oppositions sont le lot de toute recherche menée collectivement avec honnêteté; sans les nier, nous avons toujours fait en sorte qu'elles alimentent notre travail, plutôt qu'elles ne le figent dans des affrontements stériles.

Pour entrer en matière, un petit rappel historique qui nous semble inévitable, au vu des prochaines échéances du PSS: congrès des 11 et 12 février; puis, éventuellement, référendum sur la participation...

RÉFÉRENDUM

Quand les têtes consultent leur base...

L'histoire ne se répète pas. Il peut pourtant y avoir dans le rappel des décisions prises par le PSS (Parti socialiste suisse) en 1920 quelques matières à réflexion, au regard des débats du présent.

La question de l'adhésion à l'Internationale communiste, fondée à Moscou au printemps 1919, se pose pour le PSS — comme pour la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) d'ailleurs — dans un contexte tout à la fois d'échec et d'espoir révolutionnaires.

Tout au long de la Grande Guerre, de 1914 à 1918, l'audience du parti socialiste n'a cessé de s'élargir,

comme en témoigne l'accroissement du nombre des adhérents et les 41 sièges obtenus au Conseil national lors des premières élections à la représentation proportionnelle, en automne 1919. Mais tout au long de la guerre aussi, la misère et l'exploitation des salariés n'ont cessé de s'accroître, rendues plus insupportables encore par l'insolence des nouveaux riches profiteurs de guerre. Le parti socialiste et une partie des syndicats se sont donc également radicalisés, un phénomène très général d'ailleurs chez tous les belligérants, qui conduit entre autres à la révolution russe de 1917.

Expression ambigue de cette radicalisation, la grève générale de 1918 s'achève par la victoire des autorités. Moyennant quelques concessions, et grâce à un usage habile de la provocation et de la répression, les partis bourgeois sont, en été 1919, maîtres du jeu social et politique.

Mais la grande vague révolutionnaire partie de

Russie semble vouloir déferler sur toute l'Europe. Etat-major du parti de la révolution mondiale, l'Internationale communiste doit remplacer la IIe Internationale morte de son impuissance devant la guerre en août 1914.

DE LA IIe À LA IIIe INTERNATIONALE

Lorsque le PSS se réunit en août 1919 à Bâle, il doit tout à la fois tenir compte de ses échecs et du bouillonnement révolutionnaire qui l'agite, et qui agite aussi, au-delà de ses rangs, une partie des travailleurs. Ses organes directeurs décident donc à l'unanimité moins une voix le retrait de la IIe Internationale et l'adhésion à la IIIe Internationale, une adhésion qui ne pose pas encore de problèmes très concrets, puisque les 21 conditions ne seront adoptées par l'Internationale qu'en 1920, mais dont on peut déjà entrevoir le sens, près de deux ans après la prise du pouvoir par les bolcheviks en Russie. Il est donc d'autant plus significatif qu'il se trouve déjà 147 délégués pour refuser l'adhésion contre 318 pour l'accepter. Il est encore plus significatif que cette décision, soumise par le congrès au référendum dans les sections, soit cassée par la base par 14 612 membres du parti contre 8722. Une majorité du PSS n'a pas voulu de la rupture avec toute la tradition non seulement du socialisme suisse, mais du radicalisme démocratique dans lequel se situent les organisations majeures du mouvement ouvrier.

Un an et demi plus tard, le débat rebondit, alors que les positions se sont encore profilées. L'Internationale communiste a adopté les 21 conditions qui doivent exclure du mouvement révolutionnaire non seulement les «sociaux-traîtres», qui ont collaboré avec la défense nationale, mais également le centre reconstructeur, qui a cherché, notamment à Zimmerwald et Kiental, à reconstituer l'Internationale pour mettre fin à la guerre, mais qui n'a pas systématiquement, comme Lénine, voulu transfor-